Avantage exclusif aux membres

Remise de 50 $

sur l'inscription à votre cours de conduite

Veuillez prendre connaissance des conditions, remplir ce formulaire et le remettre à l'école de conduite CHAM lors de votre inscription.

CONDITIONS

- Pour être admissible, l'étudiant doit être membre de la Caisse Desjardins Ontario (Caisse).
- La remise de 50 $ sur l'inscription à un cours de conduite de l'École de conduite CHAM (CHAM) est une initiative de la Caisse. CHAM n'assume aucune responsabilité, qu'elle soit totale ou partielle, en lien avec cette offre.
- L'étudiant doit payer le montant total du cours à CHAM, remplir le présent formulaire de demande et le remettre à CHAM, qui le fera parvenir à la Caisse pour vérification et approbation.
- Une fois la demande approuvée, la Caisse contactera l'étudiant pour lui remettre un chèque de 50 $.

Nom		
Téléphone	**Cellulaire**	**Domicile**
Courriel		

École de conduite CHAM Driving School

Desjardins